

<p align="center"><u>Conseil d'école du 3^{ème} trimestre - Année 2020/2021</u></p> <p align="center"><u>Écoles maternelle et élémentaire <i>Le Picaou</i></u></p> <p align="center"><u>de Saint-Marc-le-Blanc</u></p>	<p align="center"><u>Le jeudi 24 juin 2021</u></p> <p align="center"><u>À 18h00</u></p> <p align="center"><u>À Saint-Marc-le-Blanc</u></p>
<p><u>Personnes présentes :</u></p> <p><u>Mairies/SIRS</u> : MM. GAGNE, de MONCUIT (Saint-Marc-le-Blanc)</p> <p><u>DDEN</u> : Mme BATAIS (élémentaire)</p> <p><u>Représentants de parents élus</u> : Mmes MARTIN, HURAU, LOISEAU, TESSIER et GUILLOT (représentantes élémentaire), Mmes VASLET, ROLAND et BOUGOUIN (représentantes maternelle)</p> <p><u>Équipe enseignante</u> : Mmes BRAULT, LEFEBVRE, LE BANSAIS, et MM. HANRY, HUMEAU, BOUILLON, ROUSSELIN et LE BOUX</p>	<p><u>Personnes excusées :</u></p> <p>M. FLOCHEL</p> <p>M. HUBERT</p> <p>M. BENOIT</p> <p><u>Personnes absentes :</u></p> <p>Mme MARIE</p>

1) Bilan du dernier trimestre (projets et sorties)

Maternelle :

- Album collaboratif (texte Jean-Louis Benoit, illustrations par les élèves) Livre terminé et imprimé. Financement APE. Un livre sera offert à chaque enfant de maternelle la semaine prochaine. Les familles qui le souhaitent pourront acheter un exemplaire supplémentaire (2€).
- Vote Prix des Incorruptibles. Le livre « De l'autre côté du mur » remporte le prix. Financement APE.
- Sortie au zoo de Champrépus, les 22 et 24 juin. Financement APE + participation familles (2€).
- Projet réalisation d'une fresque collaborative pour muret du préau, par les trois classes. Inspirée des albums d'Hervé Tullet. Réalisation à partir du 28 juin.
- Retour à la médiathèque le 2 juillet.
- Randonnée dans la forêt de Fougères, à Chênedet pour les MS, le 2 juillet.
- Projet sur le thème du tri des déchets pour les GS et fabrication d'une feuille de papier recyclé (4 séances). Financement APE.

Elémentaire :

- Projet les p'tits explorateurs pour les classes de CP et CE1 et explorateurs pour la classe de CE2 – Restitution aux autres classes – Financement APE.
- Projet musique CP, CE1 – Restitution aux familles (Livre-CD conté financé par l'APE.). Chaque enfant repartira avec un livre et un CD avec les bruitages et les chants.
- Projet Sens dessus dessous : deux artistes sont venus 5 x 2 heures. Finalisation de la production des élèves. Invitation des parents d'élèves. Fresque exposée dans le hall. – Vernissage le 2 juillet : invitation des parents d'élèves. – Financement DRAC – APE – Mairie.
- Sortie au Mont St Michel des classes du CP au CM1-CM2 A le 21 juin – Financement APE et parents d'élèves.
- Sortie barrage de la Rance et St Malo CM1-CM2 B le 2 juillet.
- Olympiades (journée sportive) et randonnée à la journée.

APE : Le repas « Choucroute de la mer » au mois d'avril. Benne à papier. Réalisation par les élèves d'objets personnalisés (dessous de plat en maternelle, plateau en élémentaire).

2) Préparation rentrée 2021

a) Répartitions

TPS-PS Eric Le Boux	MS Stéphanie Le Bansais	GS Rémi Rousselin + ?	Total maternelle
22 PS + 2 TPS (+3 TPS en janvier)	18	24	66 (69 en janvier)

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire
21	17	20	20	28	106
CP	CE1	CE2	CM1-CM2 A	CM1-CM2 B	
21	17	20	11+13	9+15	106
Mme Brault	Mme Lefebvre	M. Humeau	M. Hanry	M. Bouillon + ?	

Piscine : Coglé'O ouvre un 5ème créneau pour l'école élémentaire. Donc, du CP au CM2, les élèves auront un cycle piscine.

Budget SIRS : Le montant par élève passe de 40€ à 45€.

Plan ENR : L'état accorde une subvention de 8 600€ (70% de l'état et 30% de la mairie).

Garderie : Recherche d'une cloche pour la garderie côté cour élémentaire.

3) Première présentation du nouveau Projet d'école 2021-2025

Lors des conseils des maîtres, les discussions ont permis de définir les priorités que les enseignants souhaitent mettre en avant dans le projet d'école 2021-2025. Ces priorités se retrouvent dans trois grands objectifs :

- 1) Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque élève et l'aider à mieux se connaître, à travers des notions telles que le respect et la coopération. (Mettre en place des projets multi-niveaux, collaboratifs, des jeux d'équipes...). Ce travail pourrait être mené en collaboration avec le périscolaire.
- 2) Garantir la continuité des parcours. (Permettre d'adapter les apprentissages, notamment pour les élèves les plus en difficulté).
- 3) Aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde. (Utiliser toutes les ressources à notre disposition, d'abord au niveau local, puis au-delà).

4) Questions

1. Dans le bulletin municipal 2020 de Saint-Marc-le-Blanc, le SIRS indique "depuis la rentrée scolaire chaque semaine est servi un repas végétarien". Mais nous constatons que ce n'est pas le cas et que dans la réalité, le repas végétarien n'est servi qu'une semaine sur deux. Pouvez-vous faire en sorte que la réalité corresponde aux annonces ?

→ **Oui, il y a eu des impairs. Ce n'est pas aussi simple de constituer des repas de ce type chaque semaine. La cuisinière va bientôt partir en formation sur cette compétence. Cela va se régler au fil du temps.**

2. Concernant la question n°8 du dernier conseil d'école portant sur la possibilité de *mettre en place un sondage auprès des parents au sujet d'une éventuelle transition vers une cantine responsable et bio*. La réponse apportée est axée sur la question du financement par les familles et sur une réalité de baisse des salaires ce qui devrait peut-être pousser le SIRS à étudier de plus près le dispositif de cantine à 1€, mais la question ne parlait pas de ce sujet mais tout simplement de mettre en place un sondage sous forme papier ou numérique afin que les parents d'élèves se positionnent sur le sujet et non au SIRS d'affirmer un choix politique. Serait-il possible de mettre en place un tel sondage ? Voir de proposer à une délégation de parents de se pencher sur la question afin d'établir un sondage neutre, constructif et objectif ?

→ **La difficulté du sondage est la question qui est posée. Et la manière de la poser. Évidemment, tout le monde souhaiterait cela mais est-ce réalisable ? Le dispositif a évolué et passe de 2€ à 3€ reversé par l'Etat. Cependant, les maires sont prudents sur la pérennité du dispositif. Cela mérite réflexion car le financement est fragile et peut être remis en question.**

Pour le dispositif « cantine à 1 euro », il faut une tarification en fonction du revenu des foyers et du quotient familial, mais il faut 3 échelons de prix : 1€ pour les familles au faible revenu et deux autres tarifs pour les autres. Donc la répartition fait que pour certains parents, le prix du repas sera un peu plus élevé pour compenser. La question est mise de côté pour le moment.

La priorité est la mise en place de la loi EgAlim.

3. Depuis le dernier conseil d'école, le dispositif "cantine à 1 euro" a évolué. Aussi, bien que le SIRS y ait répondu défavorablement lors du dernier conseil d'école, je me permets de poser de nouveau la question de ce dispositif :

L'État s'engage désormais à verser l'aide pendant minimum 3 ans et cette aide est passée de 2 à 3 euros par repas facturé 1 euro aux familles. Le repas est aujourd'hui facturé 3.85€ aux familles. S'il était facturé 1€, l'État reverserait 3€ au SIRS, soit un gain de 0.15€ par repas. Pourquoi ne pas renforcer la "puissance financière" du SIRS en mettant en place ce dispositif ? Tout le monde y serait gagnant.

→ **Voir réponse question 2**

4. Pour faciliter l'accès des familles aux comptes rendus des conseils d'école, est-il possible de les mettre en lien sur le site internet de l'école, voire de l'envoyer par mail aux familles ?

→ **Les comptes rendus seront mis sur le site internet de l'école.**

5. Installation cloche pour la garderie en élémentaire ?

→ **Monsieur De Montcuit est en recherche d'une clochette mais n'a pas encore trouvé.**

6. Questions sur la participation transport :

- Pourquoi une réduction de la participation aux sorties scolaires uniquement pour les enfants de maternelle ? Certains enfants d'élémentaire ont également bénéficié partiellement, voire pas du tout, des sorties. La règle ne devrait-elle pas s'appliquer à tous de manière équitable ? D'autant plus que pour l'année 2019-2020, certains parents ont déjà réglé la participation aux sorties à 100% de son montant pour aucune sortie réalisée ;
- J'ai payé en début d'année 30 euros pour le car de l'école. Or mon enfant, en CM2, ne l'a jamais utilisé. Serait-il possible de se faire rembourser ?

→ **Il n'y a pas de rétroactivité donc on ne revient pas sur les années passées. Il faut préserver la participation à 30€. Il faut voir cela comme une adhésion, un forfait qui ne couvre cependant pas tout. Une baisse sera faite pour les plus petits jusqu'au CP uniquement pour l'année prochaine. Le montant sera de 15€. Ce service de transport est un privilège et baisser les cotisations le mettrait en péril, ce qui serait dommage pour les élèves.**

7. Fugue d'une élève en élémentaire – Modifications à apporter à la porte d'entrée ?

→ **Les accès ne peuvent pas être verrouillés à l'intérieur, pour des raisons de sécurité. Le responsable sécurité de la communauté de communes s'est déplacé à l'école pour étudier les possibilités. Il envisage d'ajouter une *crémone pompier*. La réflexion se poursuit.**

8. Serait-il possible d'installer des parkings à vélo à proximité de l'école maternelle et d'en sécuriser l'accès?

→ **Ce dispositif peut être mis en place, mais la sécurisation sera le cadenas personnel. En cours de réflexion. Possibilité de le positionner dans l'espace entre le portail et la porte d'entrée.**

9. Serait-il envisageable de mettre en place de l'étude pour les primaires, étant donné que maintenant ils sont séparés des maternelles le soir ?

→ **Cela est envisageable mais il faut voir la forme. Une rémunération des enseignants volontaires est possible en contrepartie d'un paiement des parents aussi. Il faut faire un sondage auprès des parents pour que le système soit viable.**